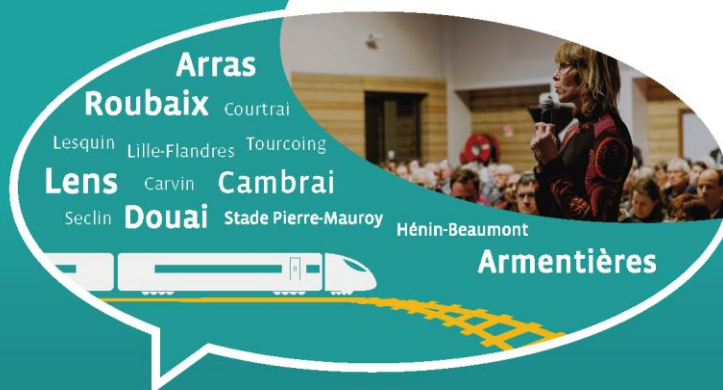


DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE (REGL)



Synthèse du débat mobile Session 3 : Branche Armentières - Lille

Du 18 au 22 mai, la CPDP est allée à la rencontre des habitants et des usagers des transports sur la branche Armentières – Lille. La présente synthèse, qui s’appuie sur plus de **304 avis et commentaires**, restitue les opinions du public sur le REGL ainsi que ses besoins et attentes en matière de transports ferroviaires.

Comme ce fut le cas pour les deux autres sessions de débat mobile, la plupart des personnes rencontrées, bien qu’encore peu informées sur l’existence du projet, adhèrent pleinement aux objectifs de lutte contre la thrombose routière et la pollution. De ce point de vue, c’est moins l’opportunité que la crédibilité et la faisabilité du REGL qui semblent faire régulièrement l’objet de questionnements critiques. Surtout, un certain nombre de citoyens souhaitent voir le REGL intégré à un véritable projet de développement territorial, susceptible d’adapter la région aux mutations socio-économiques présentes et futures sur le plan européen et international.

Les avis collectés font donc apparaître de nombreux encouragements à réaliser le projet, tout en prenant soin d’exprimer des points de vigilance. Les soutiens proviennent fréquemment de l’évocation de la capacité - potentielle - du REGL à lutter contre la saturation routière et la pollution, à renouveler les mobilités et faciliter les déplacements au nord et au sud du territoire, à stimuler l’attractivité régionale, le développement économique et les créations d’emploi. En particulier, l’idée de ne plus devoir s’arrêter à la gare de Lille Flandres pour atteindre les autres secteurs de la région, ou encore la proposition de construction d’une gare à Lesquin pour desservir l’aéroport, apparaissent séduisantes aux yeux de nombreux usagers.

En revanche, des éléments de mécontentement sur l’état du réseau actuel ont été exprimés, comme le tarif trop élevé, le caractère trop fréquent des perturbations liées aux incidents matériels, au manque d’information ou aux grèves.

Des doléances ont aussi été communiquées : garantir un service de qualité, robuste et cadencé ; un réseau dense ainsi qu’une large amplitude et une bonne coordination des horaires entre le REGL, le TER et les autres modes de transport ; ne pas oublier la desserte des petites villes de campagne en région et de la ville de Tournai en Belgique; veiller à l’accessibilité du réseau pour les personnes à mobilité réduite. Sur la gare de Lille Flandres, d’autres axes et lignes ferroviaires ont été cités avec le

DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU EXPRESS GRAND LILLE (REGL)



souhait que le service y soit maintenu, renforcé ou réactivé : Ascq-Orchies, Lille-Hirson, arrêt Pont de Bois, ville de Bailleul...

Certaines personnes espèrent que cette nouvelle ligne sera accompagnée de mesures complémentaires incitant à ne plus prendre la voiture : prix attractif du billet, information des voyageurs, accessibilité pour tous, gratuité des parkings-relais... Quelques citoyens s'interrogent sur les synergies possibles avec des projets de développement du ferroutage de type Canal Seine-Nord.

Le coût du projet constitue un thème particulier. S'il n'est pas rédhibitoire aux yeux de certains citoyens qui s'interrogent néanmoins sur le mode de financement, d'autres le trouvent prohibitif au regard du bénéfice attendu en termes de retour sur investissement ou de report modal. Ces citoyens sceptiques préconisent de privilégier les scénarios alternatifs d'amélioration du réseau existant, de réorienter les fonds vers un autre champ de politique publique (emploi, logement, santé...) ou simplement de ne pas les lever en cette période de restriction budgétaire.

Enfin, il est utile de préciser que certains habitants du Grand Lille ne se sentent pas concernés par le REGL, parce qu'ils demeurent fortement dépendants de leur véhicule, parce que l'horizon temporel du projet ne leur permet pas de s'y projeter, parce que le tracé ne concerne pas leur commune/zone d'habitation ou parce que le métro et le bus satisfont déjà leurs besoins de déplacement. Ces cas de figure étaient particulièrement identifiables sur les communes de Lomme et d'Englos.